

**Notes de présentation**  
**Séminaire régional « Résultats et Redevabilité**  
**Mutuelle –**  
**Comment mettre en œuvre les engagements de**  
**Busan »**  
**21 – 23 novembre 2012**

Thème 2 : La mesure, le suivi et l'évaluation des résultats de développement

## 1. Les bonnes pratiques

En traduisant la réflexion en actions concrètes pour répondre aux préoccupations des populations, les Autorités du Mali ont approuvé en décembre 2000 l'Etude Nationale Prospective Mali 2025. Elles ont décidé de faire le CSLP le cadre d'opérationnalisation des résultats de l'ENP Mali 2025.

A cet égard, depuis lors un certain nombre de bonnes pratiques peuvent être citées en matière de mesure, le suivi et l'évaluation des résultats de développement. . Il s'agit notamment de :

- Le Schéma Directeur Statistique (SDS) est la seule référence pour le développement de la Statistique au Mali
- La coordination des Partenaires Techniques et Financiers en appui au renforcement des capacités statistiques du pays ;
- La tenue régulière et mensuelle des rencontres de la coordination des Partenaires Techniques et Financiers et la structure centrale du Système Statistique National, pour appuyer le renforcement des capacités statistiques ;
- Le dialogue politique entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers autour des questions statistiques ;
- La disponibilité d'un calendrier harmonisé des revues
- La tenue annuelle et régulière des revues sectorielles, des projets/programmes et du SDS, regroupant tous les acteurs (Gouvernement, secteur privé, société civile, Partenaires Techniques et Financiers) avant la tenue de la revue du CSLP,
- La tenue annuelle et régulière de la revue du CSCRП avant le processus de préparation budgétaire ;
- La diminution du nombre d'indicateurs du Cadre Conjoint d'Évaluation du CSCRП (de 100 à 60) ;
- Le maintien des cadres de dialogues (Commissions mixtes Mali/PTF, revue, Troïka) au tour du CSCRП ;
- La Colocalisation Cellule Technique CSLP – Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide – Pool Technique des PTF) ;
- L'organisation des OSC en groupes thématiques sectoriels et leur implication dans le suivi et évaluation des stratégies de développement ;
- La disponibilité et l'accessibilité de l'information surtout issues des revues ;
- L'augmentation du nombre de Cellules de Planification et de Statistique (CPS) créés ;
- l'adoption et mise en œuvre du budget programme (PB)
- de nombreuses formations en GAR à l'intention de plusieurs fonctionnaires
- l'adoption et mise en œuvre des programmes/projets sectoriels (PRODEC, PRODESS, PAGAM/GFP, PDI). ;
- la publication annuelle des annuaires statistiques.

Ces documents stratégiques et projets/programmes ont été élaborés, suivis et évalués dans l'esprit de la GAR avec des outils de suivi et l'évaluation permettant de répondre aux besoins des PTF.

## **2. Les contraintes majeures rencontrées**

Dans le contexte actuel, malgré une expérience longue de plus d'une décennie et un début d'institutionnalisation indéniable de la GAR au Mali, des lacunes demeurent en matière de mesure, de suivi et d'évaluation du développement axés sur les résultats :

- insuffisance de financement pour le bon fonctionnement du Système Statistique National ;
- manque d'une culture statistique ;
- Faible opérationnalisation du Comité de Coordination Statistique et Informatique ;
- insuffisance de statisticiens professionnels ;
- Non respect du calendrier des revues (sectorielles, projets/programmes)
- Difficulté d'opérationnalisation des mécanismes institutionnels de suivi du niveau central au niveau local ;
- Faible prise en charge du coût des dispositifs de suivi des stratégies nationales et sectorielles de développement dans le budget national
- Méconnaissance du CSCRП par large couche de la population
- Faible opérationnalisation des mécanismes institutionnels de suivi du CSCRП
- Difficulté d'adaptation des statistiques aux besoins de développement liée à la faiblesse du fonctionnement du Comité de Coordination de Statistique et de l'Informatique (CCSI) ;
- Faible capacité technique des OSC et des collectivités locales ;
- Faible coordination au niveau des OSC ;
- la mobilité du de noyaux de formateurs dans nombre de certains secteurs clés ;
- faiblesse de masse critique de personnel formé en GAR.